



HAL
open science

Du folklore à l'ethnologie française

Jean-François Gossiaux

► **To cite this version:**

| Jean-François Gossiaux. Du folklore à l'ethnologie française. 2006. halshs-00122408

HAL Id: halshs-00122408

<https://shs.hal.science/halshs-00122408v1>

Preprint submitted on 31 Dec 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du folklore à l'ethnologie française

Jean-François GOSSIAUX¹

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Archives ouvertes de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) - <http://halshs.archives-ouvertes.fr/IIAC>

Fichier auteur – Version française inédite d'un article publié en italien

Référence de publication :

2000, « Dal folklore all'etnologia francese », in Michel Izard et Fabio Viti (a cura di), *Antropologia delle tradizioni intellettuali : Francia e Italia*, Roma, CISU (Quaderni di etnosistemi). ISBN 88-7975-243-X

Résumé

L'auteur propose un récit historique, un récit historique commençant au dix-neuvième siècle par l'évocation de quelques figures tutélaires, Sébillot, Saintyves... pour aboutir à l'"ethnologie française" institutionnalisée comme telle au milieu du vingtième, en mentionnant au passage l'inspiration que cette dernière est allée chercher du côté de l'ethnologie exotique.

Mots-clefs : Folklore ; ethnologie ; France ; Sébillot ; Saintyves ; Van Gennep

¹ LAIOS/IIAC - gossiaux@msh-paris.fr

"Du folklore à l'ethnologie française" : l'intitulé est a priori explicite et a valeur de programme. Situait l'une dans la filiation de l'autre, il annonce un récit historique commençant au dix-neuvième siècle par l'évocation de quelques figures tutélaires, Sébillot, Saintyves... pour aboutir à l'"ethnologie française" institutionnalisée comme telle au milieu du vingtième, en mentionnant au passage l'inspiration que cette dernière est allée chercher du côté de l'ethnologie exotique. La relation logique et chronologique énoncée en titre voit cependant sa clarté altérée par l'imprécision de ses termes. La difficulté, en fait, concerne surtout le second de ceux-ci. L'acception scientifique du mot folklore est relativement fixe, nonobstant la connotation péjorative qu'il peut avoir par ailleurs, son champ sémantique est balisé et sa légitimité est renforcée par son usage international. En revanche, l'expression ethnologie française est dès l'abord marquée d'ambiguïté. S'agit-il de l'ethnologie faite par les Français ? S'agit-il de l'ethnologie de la France ? S'agit-il de l'ethnologie de la France faite par les Français ? Au delà de la trivialité apparente du problème, l'absence d'un terme spécifique pour distinguer l'ethnologie indigène de l'ethnologie exotique, à l'image de la distinction allemande entre *Volkskunde* et *Völkerkunde*, n'est pas sans signification quant à l'histoire - ambiguë - de la discipline.

De Sébillot et Saintyves à Van Gennep

Deux grands noms, donc, dominent l'histoire du folklore français dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle et les premières années du vingtième : Sébillot et Saintyves. Sébillot (1843-1918) occupe une place centrale à la fois par son oeuvre personnelle et par son rôle d'animateur d'une vie scientifique alors fort conviviale, puisque ses grands moments sont des dîners : les "Dîners de Ma Mère L'Oye", devenus ensuite, plus sobrement, les "Dîners du Folklore". Il est à l'initiative de deux revues, la *Revue des Traditions Populaires*, créée en 1886, et *Le Folklore de France*, en 1904. C'est lui qui, non sans hésitations, impose ce terme de *folk-lore*, le "savoir du peuple", qui avait été introduit en 1846 par William Thoms. L'argument décisif est que le mot est l'homologue de l'allemand *Volkskunde*.

Saintyves (1870-1935), de son vrai nom Emile Nourry, est libraire-éditeur de profession et jouit à ce titre d'une influence considérable. Les deux noms, et les deux oeuvres, sont indissociables, Saintyves étant le disciple et l'exégète de son aîné. Dans son *Manuel de folklore*, paru *post mortem* en 1936, il définit le folklore comme la littérature orale plus l'"ethnographie traditionnelle", celle-ci se subdivisant en "coutumes et usages", "croyances et superstitions", "livres de colportage" et "imagerie populaire". La vision et la visée sont explicitement passéistes. Se référant au premier rapport de la Folk-lore Society, Sébillot assigne pour objet à sa discipline l'histoire non écrite des temps primitifs. La notion de base en est la *survivance*, qui précisément permet de retrouver ces "temps primitifs". Lesquels peuvent également être approchés

par l'observation des populations éloignées ("primitives"). De là résulte le goût pour les vastes panoramas à la Frazer (objet d'ailleurs d'une admiration explicite), où sont mis en relation des faits tirés de sociétés hétérogènes.

Sébillot et Saintyves rompent avec la manie compilatoire de leurs contemporains. Manifestant une véritable curiosité de chercheurs, ils partent d'une question précise pour développer leurs raisonnements, qu'il étayent de rapprochements parfois hasardeux. (Saintyves échaffaude ainsi une audacieuse théorie de l'éternuement.) L'éclectisme et la diversité géographique de leurs recherches personnelles se retrouvent dans leur action d'animateurs de la vie scientifique. Si la *Revue des Traditions populaires* traite essentiellement du domaine français, on peut aussi y lire des articles sur la Bosnie-Herzégovine, sur le Japon, etc.

La troisième figure emblématique du folklore français, Van Gennep (1873-1957), se démarque totalement des conceptions défendues et illustrées par le couple Sébillot-Saintyves. Le fait que, contemporain de ce dernier, il lui ait survécu plus de deux décennies ne constitue sans doute pas la principale explication de sa plus grande postérité. Son oeuvre, en réalité, apparaît plus moderne, plus accordée aux canons scientifiques actuels. Van Gennep, d'ailleurs, a polémique contre Saintyves, lui reprochant notamment ses grandes synthèses. Le reproche porte plus sur la manière dont elles sont conduites que sur le principe : Van Gennep prône lui-même le comparatisme, par lequel il définit l'ethnographie, et il le pratique sur une grande échelle, comme le montre son ouvrage sur les *Rites de passage*. Le désaccord le plus important porte sur l'objet et le principe du folklore. Pour lui, le folklore est l'ethnographie des populations rurales de l'Europe (alors que Sébillot et Saintyves considèrent qu'il existe des faits folkloriques, à étudier comme tels, dans les populations urbaines). Et il a vocation à étudier des faits vivants (alors que Sébillot et Saintyves, comme plus tard Varagnac, mettent l'étude des survivances au principe même du folklore).

Le Musée des Arts et Traditions populaires et l'ethnologie française

Van Gennep constitue le pont chronologique et intellectuel entre les folkloristes et les ethnologues de la France. La filiation entre le folklore et l'ethnologie française est physiquement inscrite au fronton des revues. L'actuelle *Ethnologie française* est le dernier rejeton d'une lignée où se succèdent *Le folklore vivant*, *Folklore paysan*, *Arts et traditions populaires*. Son lancement se situe dans la dynamique de l'installation du Musée national des Arts et Traditions populaires dans ses nouveaux locaux du Bois de Boulogne, en 1969, et de l'arrivée au sein de l'institution de nouvelles équipes, sous la direction de Jean Cuisenier. Dans le premier numéro, paru en 1971, il est indiqué

qu'il s'agit de la "revue de la Société d'ethnographie française". L'année suivante, elle devient la "revue de la Société d'ethnologie française".²

Ainsi est définitivement entériné le changement de dénomination de la discipline. "Ethnographie française" s'était imposé après la seconde guerre mondiale, sous l'impulsion de Marcel Maget. Le terme "folklore" était alors plus ou moins abandonné, peut-être à cause de certaines compromissions avec le régime de Vichy, et sûrement en raison du changement de perspective entraîné par le développement de l'institution *MNATP* - le Musée national des Arts et Traditions populaires. Dans cet abandon les considérations institutionnelles et conjoncturelles avaient sans doute plus pesé que les motifs proprement théoriques. L'argument de l'ignorance de la culture matérielle par le folklore est à cet égard peu recevable, dans la mesure où les folkloristes avaient toujours eu le souci de l'objet et de l'expression muséale.

Le Musée des Arts et Traditions populaires a été créé par Georges-Henri Rivière en 1937, c'est-à-dire à peu près en même temps que le Centre national de la Recherche scientifique, auquel il a toujours été associé sous diverses formes, se présentant comme un "musée-laboratoire", et se voulant tel. A sa naissance il reçoit pour mission, outre la formation et la conservation de collections, la recherche dans le domaine du folklore, entendu au sens large, c'est-à-dire recouvrant, selon les directives officielles de l'époque, la culture matérielle et l'ensemble des traditions. En fait, le nouvel établissement n'est pas une création *ex nihilo*. Il prend la suite de la "Salle de France" existant depuis la fin du dix-neuvième siècle au sein du Musée d'Ethnographie, devenu lui-même, précisément en 1937, le Musée de l'Homme. Et c'est à proximité de ce dernier, dans une aile du Palais de Chaillot, que sont installés ses locaux. Cette proximité physique de l'ethnographie exotique s'accompagne d'une proximité intellectuelle. Rivière fut l'assistant du directeur du Musée d'Ethnographie, Paul Rivet; il fut aussi l'élève de Mauss et l'ami de Lévi-Strauss.

Outre Marcel Maget, dont l'influence a déjà été évoquée, un chercheur va occuper au sein de l'établissement et de la discipline une place particulière dans les années d'après guerre : Louis Dumont, lui aussi élève de Mauss, fait avec sa recherche sur *La Tarasque* la démonstration d'une approche nouvelle, tant par la méthode que par les concepts. Pourtant, malgré Maget et Dumont, l'institution va rester durablement marquée par son ascendance folkloriste, au moins pour ce qui concerne la méthode. Celle-ci demeure essentiellement extensive et fondée sur la mobilisation de nombreux informateurs, par opposition à la méthode intensive des ethnologues et à leur micro-terrain personnellement pratiqué. La recherche se fait à coups de grandes enquêtes à visée et à intitulé génériques : "L'architecture rurale", "Le mobilier"... A l'origine de ces enquêtes se trouvent les "chantiers intellectuels" organisés durant l'occupation

²*Ethnologie française* et la Société d'Ethnologie française sont l'une et l'autre domiciliées au Musée.

allemande. Le Musée, dans sa nouvelle configuration des années 1970, va reprendre ces chantiers là où ils s'étaient arrêtés, compléter et systématiser la collecte des données et transformer les ensembles recueillis en véritables "corpus", selon le terme alors à l'honneur. Le dessein ultime est de dresser, en s'appuyant sur les dernières techniques de l'informatique et de la statistique, des typologies et éventuellement des atlas. La recherche est donc dominée par un souci, sinon d'exhaustivité, du moins de représentativité à grande échelle. Il est à noter que, si ces entreprises ne correspondent pas aux pratiques canoniques de l'ethnologie, leur esprit n'est en revanche par très différent de celui qui inspire tout un courant de l'anthropologie sociale de l'époque, avec notamment les grands travaux comparatifs de Murdock.

La carrière du Musée national des Arts et Traditions populaires et du Centre d'Ethnologie française (la structure de recherche associée dépendant du C.N.R.S.) s'est ainsi poursuivie jusqu'à nos jours, avec les hauts et les bas de toutes les institutions et de tous les groupes humains. D'autres pôles d'animation sont apparus, avec notamment le développement des musées de province (plutôt appelés aujourd'hui "de région", sous l'injonction d'une sorte de "politiquement correct" à la française). La plupart des recherches sont maintenant lancées hors de son initiative, un rôle important en la matière étant joué par la *Mission du patrimoine ethnologique*, organe du ministère de la Culture parfois perçu - peut-être pas toujours à tort - comme un pôle concurrent de l'établissement du Bois de Boulogne.

Celui-ci reste cependant un élément central dans le dispositif muséo-scientifique de la discipline. L'arrivée en 1996 d'un nouveau conservateur en chef-directeur du laboratoire semble marquer pour le Musée un tournant dans son histoire, ou un nouveau départ, selon les opinions. Ses missions, en tout cas, sont explicitement redéfinies : "Le MNATP n'est pas un musée d'ethnologie, c'est un musée de société dans une durée et un espace défini [...] Le MNATP deviendra le musée du millénaire de la France, prenant en compte l'ensemble de sa période dynastique puis nationale depuis les Capétiens jusqu'à nos jours, sans cloison entre les disciplines, archéologie, histoire et ethnographie en particulier."³ L'argumentation à l'appui de cette nouvelle conception porte essentiellement sur la place de l'objet dans la société contemporaine. Et le laboratoire associé continue à s'appeler "Centre d'ethnologie française". Mais le fait que la discipline apparaisse ainsi repoussée ("Le MNATP n'est pas un musée d'ethnologie") et coupée de sa principale base institutionnelle et matérielle ne manque évidemment pas de susciter quelque interrogation quant à son statut et quant à son avenir.

³ Michel Colardelle, directeur du MNATP, "Les nouveaux projets du Musée national des arts et traditions populaires" *Bulletin de la Société d'Ethnologie française* n°12, mai 1996.

Les incertitudes d'une discipline

A dire vrai, l'interrogation sur le sens et le contenu de la discipline (ou de la sous-discipline) appelée *ethnologie française* n'est pas nouvelle. Elle perce déjà sous les certitudes institutionnelles au moment même où s'impose cette dénomination. L'éditorial du premier numéro de la publication du même nom - éditorial signé Jean Cuisenier, directeur de la revue et également conservateur en chef du Musée - est à cet égard significatif. Il affirme la vocation d'*Ethnologie française* à contribuer à "la connaissance anthropologique des sociétés du domaine français", le domaine français étant défini comme "l'ensemble des cultures à parler français et des sociétés d'émigration française, quels que soient les lieux et dates de leur établissement". Autrement dit, le territoire de l'ethnologie française recouvre l'hexagone, les parties francophones de la Belgique et de la Suisse, le Québec, et éventuellement les Départements et Territoires d'Outre-mer (mais l'Afrique francophone, par exemple, en est exclue). Les références à la langue et à l'émigration permettent de parler d'une conception de type *Volkskunde*. Cependant, la pratique de la revue fit immédiatement apparaître des contradictions avec celle-ci - contradictions reflétant évidemment celles du milieu et de l'institution. Ainsi, une attraction certaine se manifestait, à travers certains articles, pour les terrains tropicaux et notamment antillais (même hors des "départements français"). Le motif était d'étudier le fait créole, question qui ne ressortit pas précisément au modèle de problématique de la *Volkskunde*, même si le propos était d'aller à l'encontre "des études privilégiant les phénomènes culturels d'origine africaine et laissant dans l'ombre ceux où survit une tradition française"⁴.

De manière moins anecdotique, au rebours du critère linguistique avancé pour définir le domaine français ("l'ensemble des cultures à parler français"), une part importante de la revue fut dès les premiers numéros occupée par des articles traitant de l'aire et de la culture bretonnes et même, précisément, bretonnantes - c'est-à-dire parlant le breton. De même étaient publiés plusieurs articles sur l'Occitanie et la culture occitane (considérée comme fondée sur une langue distincte du français). En l'occurrence, la définition est clairement hexagonale, autrement dit, étatique. Dans la mesure où l'on peut raisonnablement faire l'hypothèse que ces contributions n'étaient pas des évasions ponctuelles et comparatistes de la revue hors de son champ de compétence, mais au contraire reflétaient les intérêts d'une partie intrinsèque de l'institution et de la discipline⁵, l'indétermination constitutive de l'*ethnologie française* ressortit à l'évidence.

Il est à noter que cette dénomination n'a pas d'équivalent, ayant la même charge disciplinaire et institutionnelle, dans les pays voisins. L'expression "ethnologie

⁴Rapport scientifique sur les activités de recherche du Centre d'Ethnologie française, Paris, 1977, p. 22.

⁵Cf. les rapports d'activité du Centre d'Ethnologie française.

allemande" s'entendra spontanément comme l'ethnologie (*Völkerkunde*) faite par les Allemands, ou comme l'école allemande d'ethnologie. Des termes comme *folklore* ou *Volkskunde* n'appellent pas de qualificatif. Ils désignent l'étude *du* peuple (avec *sa* langue et *sa* culture), du peuple pris comme un donné, dont on ne met pas en question la constitution en tant qu'entité, sinon, éventuellement, d'un point de vue de classe (*qu'est-ce que le "populaire"?*). Il est à noter aussi que la qualification française de la discipline ayant supplanté le folklore va de pair avec la qualification nationale de son institution-support, le Musée *national* des Arts et Traditions populaires. Il est à noter, enfin, que les phases de fort développement scientifique et institutionnel coïncident avec des phases de forte affirmation nationale sur le plan politique : la période d'après-guerre et, surtout, les premières années de la cinquième république. Cette inflexion politique, étatique, n'a pas manqué d'être remarquée au pays de la (vraie) *Volkskunde* : "C'est seulement sous la Ve république que la *Volkskunde* française, désormais intitulée "Ethnologie française", connut une promotion favorisée par l'Etat grâce à l'extension d'un institut central de recherches et à l'édification d'un grand musée à Paris. Jamais auparavant la France n'avait eu besoin d'un support d'identité provenant des *folkloritica*. C'étaient plutôt les ethnies et les langues des régions périphériques comme la Bretagne, l'Occitanie et l'Alsace qui les produisaient" (W. Brückner in Chiva et Jeggle 1987, p.242).

A la recherche d'un mythe national

Curieusement, ou significativement, c'est également une grande période d'affirmation nationale - et même la période de la première affirmation nationale - qui est à l'origine de la première institution centralisée vouée à ce qui ne s'appelait pas encore "folklore" et encore moins "ethnologie française". Le 9 germinal de l'an XIII était créée l'Académie celtique, qui avait pour mission de recueillir les traditions, les coutumes, les parlers locaux, avant leur disparition, supposée proche (Belmont 1995). Il s'agissait donc de pratiquer ce que l'on appellerait aujourd'hui une ethnologie de sauvegarde. Elle se dotait pour cela d'un instrument, un vaste questionnaire qui devait être envoyé aux "personnes les plus éclairées" de chaque département. (Ce questionnaire sera mis en exergue plus d'un siècle plus tard par Van Gennep dans son *Manuel de folklore français contemporain*.) Le dessein fondateur de l'Académie est contenu dans l'adjectif *celtique*. Il s'agit de "retrouver la langue celtique [...] dans les deux dialectes de cette langue qui existent encore, le breton et le gallois, et même dans tous les dialectes populaires, les patois et les jargons de l'empire français; [de] recueillir, écrire, comparer et expliquer toutes les antiquités, tous les monuments,

tous les usages, toutes les traditions, en un mot faire la statistique antique des Gaules et expliquer les temps anciens par les temps modernes".⁶

Le projet s'inscrit dans un programme politique et institutionnel plus général. La mode est aux statistiques, aux grandes enquêtes préfectorales. L'époque est celle du renforcement de l'Etat, de l'édification de l'"Etat scientifique", pour reprendre l'expression d'A. D. Smith. L'Etat en question est national, en dépit de sa qualification d'*empire*. Il s'agit plus de consolider les acquis de la Révolution en la matière que de développer une structure impériale de type austro-hongrois. Et un volet de l'action académique participe effectivement du projet national. Présentant son questionnaire, l'Académie précise que "les pratiques qui y ont été spécifiées ont été ou sont encore en usage dans l'empire français qui par une série de victoires éclatantes a repris, et au delà, toute l'ancienne étendue des Gaules" (Belmont 1995, p.26). Le territoire de la nation se trouve du coup défini : l'ancienne étendue des Gaules, recouverte grâce aux victoires napoléoniennes. Et la référence aux Celtes qui peuplaient ces Gaules définit la nation en tant que peuple.

Cette définition n'est pas née *ex nihilo* de l'imagination des académiciens. Deux faits antérieurs, apparemment sans rapport entre eux, peuvent à cet égard être rapprochés. Le premier est l'affirmation de Sieyès dans son fameux discours *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* : "Si l'on ôtait l'ordre privilégié, la Nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus." Autrement dit, la nation se définit essentiellement comme le peuple, dans l'acception sociale - de classe, pourrait-on dire - du terme. Le second est le schéma développé au dix-huitième siècle, notamment par Boulainvilliers - schéma qui sera repris au long du dix-neuvième, assorti à un jugement de valeur opposé - selon lequel les nobles, "l'ordre privilégié", sont les descendants des Francs. De ces deux propositions il suit logiquement que la nation, dans sa conception issue de la Révolution, est formée des descendants de ceux qui ont subi la conquête franque : les Celtes. La celtomanie, ou la celtologie, des précurseurs de la recherche folklorique participe donc de l'effort de définition nationale dans l'esprit des temps nouveaux.

L'entreprise aboutit cependant à un échec. L'Académie celtique est remplacée en 1817 par une "Société des Antiquaires". Deux explications, non contradictoires, peuvent être avancées. La première, d'ordre scientifique, tient aux effets parasitaires de l'idéologie celtomane et au caractère artificiel des fondements théoriques de la recherche. La seconde, politique, est le retour de l'Ancien Régime. En tout état de cause, cet échec est symptomatique - ou prémonitoire - des difficultés et des contradictions auxquelles se sont par la suite heurtés en France le folklore et l'"ethnologie française" et qui ont produit cette spécificité institutionnelle remarquée à l'étranger.

D'une manière générale, la discipline désignée selon les pays et les époques sous le nom de *Volkskunde* ou de folklore - l'*auto-ethnologie* - a une fonction, ou un effet, que l'on

6 E. Johanneau. *Discours d'ouverture*. (Belmont 1995, p.7)

peut qualifier de mythologique. Elle crée du mythe national, au même titre que l'Histoire. Au demeurant, comme cette dernière, elle a plus ou moins explicitement le passé pour objet. Elle trouve dans le présent le matériau qui lui permet de reconstruire le passé. (Tel était, nous l'avons vu, le projet en l'occurrence tout à fait explicite de l'Académie celtique, mais aussi celui de Sébillot et Saintyves.) Elle naturalise le présent national - naturalisation qui selon Barthes constitue la fonction même du mythe - soit en le faisant procéder d'une *essence*, soit en le situant dans un processus ethnogénétique. Ainsi se trouvent légitimées les constructions nationales de type identitaire, ainsi se trouve fondé "naturellement" l'ethnonationalisme. L'Europe de cette fin du vingtième siècle, en cela rejoignant celle du dix-neuvième, multiplie à l'envi les exemples de telles élaborations scientifico-politiques.

En France, cependant, le ciment n'a pas pris, ou a pris imparfaitement. Ainsi, Saintyves évoque complaisamment "l'âme populaire", "le peuple", "l'oeuvre du peuple" (Saintyves 1936, p.6), il affirme que "la méthode même du Folklore le conduit à enseigner l'amour de la Patrie" (Ibid. p.9). Mais la tonalité du propos est à la fois conservatrice et vague, apolitique. Le *savoir du peuple* qui donne son nom au folklore est en fait la sagesse du peuple. La patrie est mise en avant, pas la nation. Et l'amour de la patrie se confond avec l'amour universel. Le folklore pratiqué en France nourrit plus naturellement le régionalisme que le nationalisme, promeut davantage les "identités" régionales que l'Etat-nation français. Van Gennep (1995 [1922]) considère que la nationalité française ne se confond pas avec la République française, car dans celle-ci coexistent plusieurs nationalités (provençale, bretonne, etc.).

En fait, le mythe national français tire sa substance de deux autres sources scientifiques. Il puise d'abord dans l'Histoire, conçue comme l'histoire des volontés politiques, l'Histoire à la manière de Michelet, de Renan. La nation française s'y trouve inscrite dans une perspective dynamique, voire progressiste. L'apport des géographes, de Vidal de La Blache à Siegfried, est non moins important. Ils ont dessiné la France, au sens propre du terme, et les vastes cartes murales qui durant des décennies ont occupé le champ de vision de tous les écoliers du pays constituent une illustration quasi paradigmatique de la théorie de B. Anderson sur les "communautés imaginées". Leur vision est évidemment plus statique que celle des historiens, et également plus conservatrice. Elle développe une sorte d'idéologie de l'enracinement, qui peut emprunter le langage de l'ethnicité - ainsi, la notion de "fonds ethnique" utilisée par Siegfried.

*

Peut-on estimer, en conclusion, que la réorientation du Musée national des Arts et Traditions populaires vers l'Histoire résulte de la prise en compte de l'inefficacité mythique de l'ethnologie française, de son incapacité de jouer le même rôle idéal, ou

idéologique, que ses homologues dans les (ou dans certains) pays voisins ? Sans doute doit-on faire la part de la conjoncture et des aléas administratifs. Mais, en tout état de cause, une telle réorientation, ou même son affirmation, ne peut être dépourvue de sens. Sonne-t-elle le glas de l'ethnologie française comme discipline, ou sous-discipline, autonome et spécifique ? Cela tendrait à signifier qu'en matière de science sociale, les divisions disciplinaires, ou tout au moins sous-disciplinaires, sont (parfois) des productions idéologiques. Ce qui n'est pas inconcevable. Dépourvue de substance propre, l'"ethnologie française" subsisterait comme découpage administratif et pratique, comme ethnologie *en* France. L'ethnologie *de la* France, ou l'anthropologie de la France, serait alors, prolongeant les travaux d'historiens comme Maurice Agulhon, celle de la nation française en tant que construction politique.

BIBLIOGRAPHIE

Belmont, N., *Paroles païennes. Mythe et folklore. Des frères Grimm à P. Saintyves*, Paris, Imago, 1986.

Belmont, N., (Edité et préfacé par), *Aux sources de l'ethnologie française. L'académie celtique*, Paris, Editions du CTHS, 1995.

Chiva, I. et U. Jeggle, (Essais réunis par), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987.

Cuisenier, J. et M. Segalen, *Ethnologie de la France*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?", 1986.

Dumont, L., *La Tarasque. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*, Paris, Gallimard, 1951.

Maget, M., *Ethnographie métropolitaine. Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, Civilisations du Sud, 1953.

Saintyves, P., *Manuel de folklore*, Paris, E. Nourry, 1936.

Sébillot, P., *Le folklore de France*, Paris, Guilmoto, 1904.

Van Gennep, A., *Manuel de folklore français contemporain*, 2 vol., Paris, Picard, 1943 et 1946.

Van Gennep, A., *Traité des nationalités*, [1922], Paris, Editions du CTHS, 1995.

Varagnac, A., *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, Paris, A. Michel, 1948.